

## - le CAFÉ POLITIQUE du 17ème -

mardi 29 avril 2014 à 19h30

à l'Etoile de Clichy 41 av. de Clichy (M) La fourche

En juin 2013, les gouvernements de l'Union européenne ont donné mandat à la commission pour négocier avec les Etats-Unis un traité bilatéral de libre-échange : le TAFTA\*, ou PTCl\*, un partenariat dont l'objectif est «le plus haut niveau de libéralisation (art.15)».

Les discussions sont conduites hors du contrôle démocratique, par les administrations européenne et américaine. Seuls des experts sont consultés, en réalité représentants des multinationales et lobbyistes. Les populations, elles, ne sont pas informées, et leurs élus ne sont pas associés aux négociations : simple caution démocratique, ils ne seront invités à voter qu'une fois le texte achevé. La mise en place de ce traité aurait pourtant des conséquences lourdes sur nos démocraties et nos vies.

Ensemble, discutons des enjeux de ce traité : ne laissons pas notre avenir se décider sans nous.

\* TAFTA : Trans Atlantic Free Trade Agreement / PTCl : Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement

## Le projet de traité de libre-échange UE USA

*ou comment les multinationales espèrent en finir  
avec les droits des peuples*



avec **Frédéric Viale**  
membre de la commission Europe d'Attac

**DÉMOCRATIE** - Le projet de traité prévoit la mise en place de mécanismes institutionnels pour poursuivre le développement du partenariat. Il s'affranchira ainsi définitivement du regard des élus et des citoyens.

Il envisage également l'autorisation des arbitrages états-investisseurs (art. 22 23) : les multinationales auront le droit de saisir un tribunal d'arbitrage, pour demander réparation suite à une nouvelle loi, norme... Ces juridictions, privées, auront le pouvoir de condamner un état pour une décision prise dans l'intérêt général, sous prétexte qu'elle diminuerait le retour sur investissement attendu par une entreprise.

Le mécanisme d'arbitrage existe déjà dans certains accords bilatéraux. C'est lui qui permet, entre autres, à la société Lone Pine de réclamer au gouvernement canadien 250 millions de dollars, suite à un moratoire sur l'exploitation des gaz de schiste dans le lit du Saint-Laurent, et qui a contraint l'Argentine à payer plus d'un milliard de dollars à des entreprises, en compensation de sa décision de geler les prix de l'énergie et de l'eau.

**RISQUES SANITAIRES** - Les normes sont la cible principale de cet accord : il vise à «éliminer les obstacles non-tarifaires existants» et à harmoniser les réglementations entre les deux bords de l'Atlantique.

Les normes agricoles européennes privilégient la qualité du processus de fabrication (pesticides, additifs...), quand les normes Etats-uniennes ne s'intéressent qu'à l'absence finale de bactéries (javelisation des carcasses, interdiction du lait cru...). Quelle harmonisation est possible entre deux conceptions aussi différentes ? Qui devra renoncer à ses valeurs ?

Le principe de précaution pourra être contesté par les multinationales comme «obstacle réglementaire». Quels moyens aurons-nous alors de nous protéger, par exemple, des OGM ou de la fracturation hydraulique ?

**SERVICES PUBLICS / BIENS COMMUNS** - Le volet du mandat sur les règles de concurrence précise clairement que l'accord devra « traiter les monopoles d'Etat, les entreprises publiques et entreprises bénéficiant de droits spéciaux ou exclusifs (art.36) » : les universités privées pourront donc porter plainte contre la concurrence déloyale de l'Education nationale, les assurances privées contre celle de la Sécurité sociale ; les multinationales pourront s'opposer à la remunicipalisation de l'eau...

**MARCHÉS PUBLICS** - L'accord inclura des règles pour lever «les obstacles ayant un impact négatif sur les marchés publics (...) y compris les exigences de localisation, et (...) les spécifications techniques» : circuit court, entreprise d'insertion... les clauses qui permettent de faire des marchés publics un outil de politique environnementale ou sociale ne seront plus autorisées.

**AGRICULTURE** - Les produits alimentaires sont ceux qui demeurent aujourd'hui les plus protégés par les droits de douane. L'abaissement des taxes sur les produits importés mettra en concurrence brute les exploitations européennes et américaines, en moyenne 13 fois plus grandes que celles d'Europe. Nos fermes (parmi les plus petites d'UE) n'auront plus d'autre choix que se regrouper et industrialiser leur production (traitement par hélicoptère, hormones de croissances...) pour résister à la concurrence.

**TRAVAIL / ACQUIS SOCIAUX** - Face à un marché du travail américain dominé par la flexibilité et la faiblesse des droits sociaux (congés payés, retraites, sécurité sociale, assurance chômage...), et dans un contexte économique difficile, quel état saura résister au chantage des multinationales et de défendre les droits de ses travailleurs ?

**#StopTAFTA**  
NON AU GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE

PACA ou Ile de France, Tarn, Besançon, ... Des communes, départements et régions se sont déjà déclarés «Hors Tafta». Cette prise de position est symbolique mais manifeste notre rejet de ce traité et permet de faire avancer le débat public. **Déclarons nos communes,**

**départements, régions «HORS TAFTA».**

**Citoyens, associations, partis politiques...** ensemble, prenons position pour ne pas nous laisser imposer ce traité. **Mobilisons nous pour ne pas laisser le droit au profit devenir le droit supérieur de nos démocraties.**

plus d'infos : <http://stoptafta.wordpress.com> ; [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org) ; [www.aitec.reseau-ipam.org](http://www.aitec.reseau-ipam.org) ; [www.collectif-lesengraineurs.com](http://www.collectif-lesengraineurs.com)

Le Café politique du 17ème : un moment pour penser et parler politique autrement, et nous saisir des questions qui nous concernent !